

POUR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE CHEZ LES PEUPLES DÉFAVORISÉS

Extraits d'une allocution de bienvenue prononcée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Monsieur Mitchell Sharp, à la réunion des Directeurs d'Instituts de formation et de recherche - Montebello, Québec, le 13 juillet:

...Je suis heureux d'accueillir au Canada les délégués à cette très importante conférence organisée par le Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Je voudrais remercier les dirigeants du Centre d'avoir invité le Canada à les aider à préparer la présente réunion des Directeurs des Instituts de formation et de recherche sur le développement.

Vous allez être appelés, au cours de cette réunion, à vous pencher sur deux questions importantes: le chômage dans les pays en voie de développement, et le rôle de chacun des instituts que vous dirigez en vue de stimuler le développement économique et social. Ces deux sujets sont certainement ceux qui touchent de plus près les problèmes que la plus grande partie de l'humanité doit résoudre aujourd'hui.

Dans les pays occidentaux la plupart des gens jouissent aujourd'hui de conditions de vie matérielle

sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Tout indique que la progression se poursuit vers des niveaux d'abondance beaucoup plus élevés encore. Cela a pu être réalisé en grande partie grâce aux progrès de la science et de la technique et à leurs applications au processus de l'industrialisation.

Si les changements qui se sont produits dans les sciences et la technique ont, dans l'ensemble, été bénéfiques sur le plan social, ce n'est pas parce qu'ils ont été créés expressément dans ce but. L'évolution économique et sociale est un sous-produit de l'évolution scientifique et technique. Bien que les bienfaits immédiats de la révolution technique soient évidents aux yeux de tous, ils deviennent de plus en plus clair qu'ils ont produit de grands déséquilibres, qui s'accroissent encore et menacent aujourd'hui d'annihiler tous les progrès qui ont été accomplis jusqu'ici. A l'intérieur de notre propre société, on constate un déséquilibre dans le partage des bienfaits de ces progrès entre les groupes et entre les individus. Dans notre environnement écologique il existe aussi un déséquilibre qui résulte de la pollution de l'eau et de l'air et des vastes concentrations démographiques qui se font dans des zones urbaines relativement peu nombreuses.

LA SCIENCE ET LES PROBLÈMES DU DÉVELOPPEMENT

Le déséquilibre le plus grave que nous ayons à corriger concerne la grande disparité qui existe aujourd'hui entre la minorité privilégiée qui vit dans les nations industrialisées, et la majorité défavorisée qui végète dans les nations moins développées du monde. Dans nos pays industriels, nous sommes arrivés à multiplier notre croissance économique de telle sorte que le revenu du Canadien moyen augmente chaque année d'une somme égale au revenu annuel total d'un habitant moyen des pays moins développés. Nous avons aidé à introduire dans ces pays des mesures qui, en améliorant la santé, ont permis de réduire de façon radicale le taux de mortalité. Mais l'augmentation énorme de la population qui en est

SOMMAIRE

Pour l'amélioration de la qualité de vie chez les peuples défavorisés	1
Visite royale dans les Territoires du Nord-Ouest et au Manitoba	3
Rapport sur le coût des soins de santé	4
Gagnant d'un prix du film	4
Les étudiants à la récolte des fraises	5
Aide alimentaire au Nigéria	6
Inventaire des bâtiments historiques	6
Chirurgiens-dentistes tchèques	6

résultée annule les efforts que déploient ces peuples en vue d'améliorer leur niveau de vie.

Il y a nécessité urgente de rattacher plus directement les avantages de la science et de la technique aux problèmes du développement économique et social. Avec l'application actuelle de la cybernétique à l'identification des problèmes et à la recherche des solutions, il est devenu possible d'utiliser délibérément des ressources scientifiques et techniques pour induire et accélérer le changement économique et social.

Une grande partie des techniques fondamentales de notre époque ont surgi sous l'aiguillon de deux guerres mondiales, de la course à l'espace et de la course aux armements nucléaires. Les avantages d'une économie de marché ont fourni de puissants encouragements commerciaux pour l'adaptation de la technologie à la création de nouveaux produits de consommation. Il n'y a aucun encouragement immédiat analogue pour l'application de cette technologie aux problèmes économiques et sociaux des pays en voie de développement. L'écart peut être comblé par des programmes d'assistance spécialement conçus pour donner l'élan requis en vue d'une application de ces ressources aux besoins fondamentaux du développement. Ce n'est que de cette manière que les multiplicateurs nécessaires peuvent être introduits dans le processus de développement.

CRÉATION DU CRDI

Au moment où nous entrons dans la deuxième Décennie du développement, une loi a été adoptée par le Parlement canadien pour la création d'un Centre de recherches pour le développement international. C'est un élément nouveau dans le rôle que joue le Canada, avec d'autres pays du monde, pour améliorer les conditions de vie dans les régions peu développées et peu privilégiées. Vous ferez la connaissance, cette semaine, du nouveau Centre de recherches pour le développement international (CRDI).

L'établissement de ce Centre est le résultat de deux années d'études approfondies effectuées par l'Agence canadienne de développement international avec l'aide active et la participation d'un certain nombre d'autres organismes et experts gouvernementaux. On a apporté beaucoup de soin à l'établissement d'une institution qui fournisse le complément nécessaire au travail accompli par d'autres dans ce domaine. L'initiative canadienne, m'assure-t-on, a été accueillie chaleureusement par l'ensemble de la communauté internationale du développement.

En créant le Centre, auquel il a promis un appui minimum de 30 millions de dollars pour les cinq premières années, le Gouvernement canadien a cherché à démontrer d'une manière très pratique qu'il reconnaît le besoin urgent d'une activité de recherche appliquée aux problèmes du développement.

Le Centre s'intéressera à l'application de la science et de la technique aux problèmes de l'amélioration de l'ensemble de la qualité de la vie et, à l'encontre de la plupart des organismes de dévelop-

pement, ce sera un centre de recherches — orienté vers la solution des problèmes —, multidisciplinaire et international.

La plupart des problèmes que devra aborder le Centre exigeront l'apport combiné des sciences physiques, naturelles et sociales. La nature même du processus de développement exige que les connaissances du spécialiste des sciences de la vie, du physicien, du chimiste et de l'ingénieur soient en harmonie avec celles de l'économiste, du sociologue et de l'anthropologue. Le Centre permettra une application conjointe des sciences physiques, naturelles et sociales, des connaissances pratiques et des connaissances de gestion dans une approche multidisciplinaire de certains problèmes particuliers du développement.

Le Centre cherchera essentiellement, bien entendu, à aider les pays du Tiers-Monde. Il sera fondamentalement une institution canadienne, mais à dimension internationale. Le président et la moitié des membres de son conseil d'administration doivent être des Canadiens, ainsi que la majorité du comité exécutif. Le conseil et le personnel comprendront des spécialistes de diverses régions du monde, y compris des pays en voie de développement.

BUTS DU CRDI

Le conseil d'administration devra déterminer lui-même l'ordre de priorité des activités du Centre, mais les champs de recherche proposés jusqu'à maintenant par l'Agence canadienne de développement international et par le Comité consultatif des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique au développement comprennent: l'exploitation de nouvelles techniques d'identification et d'évaluation des ressources minérales (le Canada a vraiment acquis de l'expérience en ce domaine), la création de végétaux génétiquement supérieurs et riches en protéines, l'étude de quelques aspects particuliers du problème de la population mondiale, et la mise au point de techniques et de machines industrielles efficaces et à forte utilisation de main-d'oeuvre.

Ce sont là quelques-unes des propositions qui ont été faites. La responsabilité fondamentale du Centre consistera à identifier les problèmes urgents et pratiques de recherche pour le développement, ainsi qu'à élaborer et à coordonner les programmes d'action.

En vertu de sa charte, le Centre peut engager les services d'individus, d'institutions et d'organismes publics ou privés capables de mener des recherches dans le champ des sciences naturelles ou sociales ou dans tout secteur technique qui se rapporte aux besoins du Tiers-Monde.

Nous souhaitons que le Centre de recherches pour le développement international, en fournissant des programmes efficaces de recherche, devienne un élément important de la contribution canadienne à l'établissement de cette égalité économique et sociale tant recherchée aussi bien à l'intérieur de chaque nation qu'entre les diverses nations...

VISITE ROYALE DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST ET AU MANITOBA



La reine et le premier ministre examinent une défense de narval longue de huit pieds que M. Trudeau vient tout juste de présenter à Sa Majesté lors d'un déjeuner à Frobisher Bay.

Le 6 juillet dernier, la reine Élisabeth II, le duc d'Édimbourg et la princesse Anne arrivaient par avion à Frobisher Bay, dans l'île Baffin, Territoires du Nord-Ouest, première étape du voyage historique des trois personnalités royales dans le nord du Canada. La famille royale était accueillie par le premier ministre Pierre-Elliott Trudeau, M. Jean Chrétien, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et le Gouverneur général, Roland Michener, accompagné du prince Charles qui avait résidé trois jours à Ottawa et dans la région de la capitale nationale¹.

La visite coïncidait avec les fêtes du centenaire des Territoires du Nord-Ouest et du Manitoba. La famille royale s'est rendue à plus de 2,000 milles dans les Territoires, à des endroits aussi éloignés que Tuktoyaktuk, sur l'océan Arctique, et la baie de la Résolution, située à seulement 50 milles du Pôles nord. A chaque étape, les visiteurs ont bavardé avec

les représentants des Esquimaux et des Indiens du Nord et assisté à plusieurs de leurs cérémonies traditionnelles.

A Frobisher Bay, Sa Majesté a donné le premier coup de bêche à l'emplacement d'une cathédrale qui doit être construite sous la forme d'un iglou. A Yellowknife, capitale des Territoires du Nord-Ouest, le prince et la princesse ont assisté à une fête sur la plage où quelque 1,000 adolescents, vêtus d'ensembles de plage et de ponchos, les ont accueillis avec une gaieté tapageuse. Lors d'un dîner d'État à Yellowknife, les membres de la famille royale ont reçu des présents variés dont un tapis en peau d'ours polaire, un jeu d'échecs en ivoire sculpté dans des défenses de morse, des fourrures de renard blanc et une marine représentant l'Arctique.

A Fort Smith, ancienne capitale des Territoires du Nord-Ouest située sur la rivière des Esclaves, les visiteurs royaux ont assisté à une grande fête en plein air où on faisait rôtir des bisons. Plus tard dans la même journée, alors que le prince Philippe et le prince Charles visitaient les mines de Pine Point,

¹ Voir le Bulletin hebdomadaire canadien, Vol. 25, No 29, du 22 juillet 1970, p. 3

la reine et la princesse Anne ont assisté à une réunion du temps jadis.

MANITOBA

A Winnipeg, capitale du Manitoba, où les membres de la famille royale ont passé les deux derniers jours de leur voyage, des foules alignées sur chaque route qu'ils empruntaient les acclamaient. L'itinéraire royal prévoyait, entre autres événements, une partie de football mettant aux prises les Blue Bombers de Winnipeg et les Roughriders de la Saskatchewan; le prince Charles, arrivé au Canada avant le reste de la famille, assistait pour la deuxième fois à une partie de football. La foule et quelque 1,000 membres de la Légion royale canadienne, laquelle projette d'attribuer des fonds pour trois bourses d'études en souvenir de l'événement, ont chaudement applaudi les visiteurs à leur arrivée. La reine a pris la parole à une assemblée en plein air de la Législature du Manitoba où 125,000 personnes environ étaient réunies. Pendant son séjour au Manitoba, Sa Majesté a également adressé la parole aux Indiens, à Le Pas, et aux Canadiens francophones à St-Pierre. A ce dernier endroit, elle a déclaré que la famille royale avait ressenti "une vive impression à la vue des différentes races, religions et cultures qu'englobe la population de la province". Après la course du Derby du Manitoba à Assiniboia Downs, la reine a remis le trophée à M. Jean-Louis Lévesque, propriétaire de Franfreluche, le cheval gagnant qui était monté par Ron Turcotte.

Avant de repartir pour l'Angleterre le 15 juillet, la reine a assuré le Gouverneur général que les fêtes des centenaires du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest "remémoraient vivement le siècle dernier" et qu'elle avait ressenti "un vif plaisir à y participer". Elle a exprimé au lieutenant-gouverneur R.S. Bowles ses "souhaits les plus sincères pour que le progrès et la prospérité du Manitoba se prolongent au cours du siècle à venir".

Le premier ministre Trudeau, qui a pris l'avion d'Ottawa, faisait partie du groupe venu assister au départ de la famille royale.

RAPPORT SUR LE CÔÛT DES SOINS DE SANTÉ

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro, a annoncé récemment quatre innovations au programme permanent de mise en application des propositions sur la réduction des coûts, qui figurent au rapport des groupes d'experts sur le coût des soins au Canada.

Le rapport des travaux en cours, préparé par le Comité directeur formé de membres du Secrétariat qui ont orienté les travaux des groupes d'experts de la recherche sur la santé, faisait état de ces innovations.

Le Comité directeur a proposé la formation d'un sous-comité, composé de représentants des professionnels de la santé et des consommateurs, qui col-

laborerait au travail du Comité. Ce sous-comité émettrait des avis sur les questions relatives à l'application de certaines propositions touchant le calendrier, les répercussions économiques et d'autres facteurs.

En préparant le rapport sur les travaux en cours, le Comité directeur a étudié un certain nombre de mémoires et de propositions présentés par les groupes intéressés, et a établi un programme d'activité qui se résume comme suit: choix de 60 régions-cibles en vue d'une implantation dans le système de soins; établissement d'un calendrier; avantages tirés de l'implantation; rapports sur la situation des régions d'implantation; préparation de rapports particuliers sur les points critiques des coûts; allocation de fonds fédéraux pour la réalisation des objectifs.

CHANGEMENTS RÉALISÉS

Le rapport des travaux en cours traite aussi des mises en application et des changements réalisés à ce jour. Certains renseignements sur les changements relatifs au coût des soins y figurent.

En revoyant ces changements et ces mises en oeuvre, le Comité a constaté que le progrès de la planification sanitaire collective se poursuit et qu'on a maintenant recours aux services de professionnels auxiliaires de la santé. Le Comité a, d'autre part, fait des observations sur l'établissement et sur l'application croissante de programmes d'encouragement, sur la tenue de réunions avec les médecins à propos des répercussions économiques de leurs décisions, sur une analyse organisée (par les provinces) du taux d'utilisation et de la durée des séjours, sur la mise en oeuvre de conceptions de la planification régionale, sur le développement des achats groupés (médicaments et fournitures), sur l'utilisation croissante de la classification des soins, de concert avec d'autres services de consultation, sur l'organisation de groupes régionaux en vue d'améliorer la coordination et le groupement des achats et des services pour en réduire le coût.

GAGNANT D'UN PRIX DU FILM

Un film du ministère du Travail du Canada, intitulé *Question de survivance*, réalisé par l'Office national du film, a gagné le premier prix dans sa catégorie au Festival américain du film, à New York.

Le festival, organisé par l'*Educational Film Library Association of the United States*, est le concours le plus important au monde pour les films de 16 mm; plus de 1,000 films étaient inscrits dans les diverses catégories.

Question de survivance a gagné le premier prix dans la catégorie des affaires et de l'éducation.

Le film raconte la pénible histoire de Jerry, comptable dans une entreprise canadienne d'envergure moyenne, qui n'avait jamais pensé qu'il serait un jour victime de l'automatisation. C'est pourtant ce qui lui est arrivé, à lui et à bien d'autres travailleurs à col blanc. Le film, qui explore les problèmes posés par l'évolution, est d'un réalisme cruel.

LES ÉTUDIANTS À LA RÉCOLTE DES FRAISES



La saison des fraises bat son plein et quelque 300 étudiants de Belleville (Ontario) participent à la récolte des fraises aux fermes Gentile de Picton. La photo du haut nous montre les préparatifs en vue de la cueillette. Au centre, les travailleurs à l'ouvrage dans les champs. Photo du bas: les fraises sont triées et mises dans des caisses. Une bonne quantité de fraises est vendue à l'état frais, mais la plus grande partie de la récolte canadienne est achetée par des compagnies qui les congèlent, les mettent en boîte ou en font de la confiture et des gelées. L'année dernière, la récolte commerciale des fraises au Canada fut de 22,959 tonnes.



AIDE ALIMENTAIRE AU NIGÉRIA

Le Canada a envoyé récemment 3,000 tonnes de poudre de lait écrémé au Nigéria.

Le chargement a quitté Montréal au début de juin et devait arriver à Port Harcourt à la fin du mois pour être distribué par la Commission nationale de rétablissement, qui se charge des tâches de secours et de reconstruction au fur et à mesure que diminue le rôle des services d'urgence de la Croix-Rouge nigériane. Le coût total de l'envoi, qui est de \$900,000 y compris les frais de transport, sera payé au moyen des fonds affectés à l'aide alimentaire par l'Agence canadienne de développement international.

Beaucoup de personnes ont été secourues par les services médicaux et l'aide alimentaire qui ont été dispensés durant les quatre derniers mois dans la guerre au Nigéria. L'appui donné par le Gouvernement canadien aux opérations de secours, depuis le début du conflit jusqu'à l'heure actuelle, s'élève à environ 6 millions de dollars, ce qui comprend quatre hôpitaux de secours, des aliments, des médicaments, des fournitures médicales, des camions et des dons en espèces.

On prévoit que l'aide économique du Canada sera dirigée à l'avenir vers des projets qui se rattachent au programme de développement du Nigéria.

INVENTAIRE DES BÂTIMENTS HISTORIQUES

On entreprendra, cet été, un inventaire des bâtiments historiques canadiens. Programmé à l'ordinateur, cet inventaire s'échelonnera sur une période de dix ans et consistera dans l'étude, l'analyse et le classement de 100,000 bâtiments. Dans l'Est du pays, on ne tiendra compte que des ouvrages érigés avant 1880, tandis que dans l'Ouest, on ne retiendra que ceux dont la construction a été terminée avant 1914.

Ce sera, semble-t-il, la première fois qu'un pays exécute un inventaire qui sera codé de façon à pouvoir être traité par ordinateur, et qui s'appuiera sur des critères objectifs pour le classement du style des bâtiments.

L'inventaire, réalisé en trois phases, comprendra d'abord une étude destinée à donner un aperçu général du patrimoine architectural de notre pays. Au cours de cette première phase, qui durera cinq ans, on consignera des données sur l'aspect extérieur de quelque 100,000 bâtiments. A la fin de cette décade, on prévoit qu'environ sept millions de renseignements auront été recueillis. Au cours de la deuxième phase, on étudiera l'intérieur et les détails architecturaux de 10,000 bâtiments choisis à la suite de la première sélection pour réduire, cette fois, à quelques milliers, le nombre des bâtiments désignés pour l'inventaire. Des recherches documentaires seront menées afin de vérifier l'âge des bâtiments.

Ce mois-ci, des équipes d'étude, formées à même le personnel de bureaux locaux, se rendront dans chacune des provinces, pour entreprendre la première

phase de l'inventaire. Elles porteront leur attention tout particulièrement sur les secteurs négligés ou menacés de démolition.

UNE FORMULE SIMPLIFIÉE

L'inventaire des bâtiments historiques canadiens s'appuie sur un nouveau vocabulaire formé d'importants éléments de construction et figurant sur une formule de consignation simplifiée. Cette formule permet à des non-spécialistes d'exécuter les études nécessaires, sur place, sous la direction de moniteurs qui n'auront, eux-mêmes, besoin que d'une formation relativement simple. Fait encore plus important: cette manière de procéder supprimera, pour nombre d'architectes et d'historiens d'architecture, l'obligation de faire du travail préliminaire. Ils pourront ainsi se consacrer davantage à l'évaluation et à l'interprétation des données recueillies.

Une fois terminées, les parties pertinentes de l'inventaire seront communiquées aux provinces concernées. Considéré comme banque de renseignements, l'inventaire sera infiniment utile aux historiens d'architecture, aux sociologues, aux urbanistes de rénovation, aux géographes, aux économistes, aux étudiants en arts et à d'autres groupes ou particuliers. Il pourra aussi être consulté aux Archives publiques du Canada.

CHIRURGIENS-DENTISTES TCHÈQUES

En 1968, douze dentistes tchèques arrivaient en Ontario dans le cadre du mouvement fédéral d'aide aux réfugiés. Ils viennent de terminer un cours spécial d'une durée de six mois à l'université Western, en Ontario, et ils satisfont maintenant aux conditions qu'on exige d'eux pour qu'ils puissent exercer leur profession dans la province. On leur a offert cette possibilité à condition qu'ils acceptent de travailler dans les secteurs moins favorisés de l'Ontario pendant trois ans. Quatre autres n'ont pas terminé le cours.

Le Collège royal des chirurgiens dentistes de l'Ontario a proposé la création de ce programme de formation et les Gouvernements fédéral et provincial ont appuyé le projet. Ce cours permet aux dentistes tchèques d'assimiler les normes fixées par le Collège.

Le ministère de la Santé de l'Ontario a donné environ \$160,000 pour la réalisation du programme. Le ministère fédéral de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration a aussi contribué à ce programme en accordant des indemnités de subsistance aux dentistes et à leur famille tout au long de la période de formation. Ce ministère a aussi l'intention de fournir l'aide financière qui permettra aux dentistes tchèques de déménager et de subvenir à leurs besoins jusqu'à ce que l'exercice de leur profession leur apporte un revenu suffisant.

L'école dentaire des Forces armées canadiennes, située à Borden, Ontario, une des bases des Forces armées canadiennes, s'est chargée des cours.